

JEAN-PIERRE OLIVIER — JEAN-CLAUDE POURSAT

UN NOUVEAU DOCUMENT HIEROGLYPHIQUE
DE MALLIA

Circonstances de la trouvaille

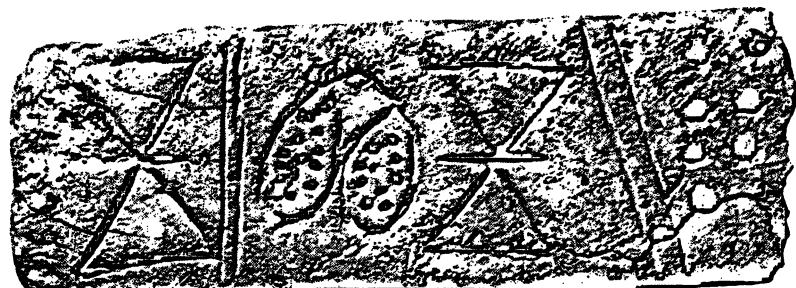
Le document qui fait l'objet de cet article est une barre quadrangulaire de comptabilité en hiéroglyphique (Pl. I), découverte à Mallia le 13 août 1969 au cours de la fouille, dans le secteur appelé «quartier Mu», à 150 mètres environ à l'ouest du Palais¹, d'un vaste bâtiment du MM II, encore incomplètement dégagé et dont la destination n'a pu être jusqu'ici définie. L'existence d'archives dans ce bâtiment avait été révélée au cours des campagnes antérieures par d'autres découvertes: empreintes de sceaux sur argile, petit 'dépôt hiéroglyphique' comportant des 'médaillons' (clay-labels) inscrits², mais il s'agit là du premier document attestant en cet endroit l'existence d'archives comptables.

Cette barre, comme tous les autres documents découverts, provenait de l'étage, d'où elle était tombée, lors de la destruction, jusqu'à proximité du sol, près d'une tête de porte. Elle était isolée, et sans doute le reste du dépôt, entraîné moins profondément, a-t-il été depuis longtemps dispersé et détruit. On pourrait toutefois supposer qu'un groupe de quatre empreintes de sceaux, trouvées dans l'angle d'une pièce voisine, à 4 mètres environ de distance, a pu faire partie d'un même dépôt, mais ceci ne peut être qu'une hypothèse, et des empreintes semblables ont été recueillies en plusieurs autres endroits de la fouille.

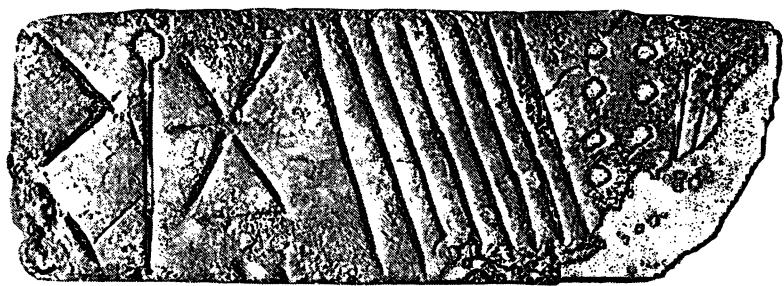
La date de cette barre est établie avec une précision suffisante grâce au contexte dans lequel elle a été trouvée. Tout le «quartier Mu» forme un ensemble en quelque sorte scellé par une couche de destruction extrêmement compacte à sa partie supérieure, et sur laquelle aucun bâtiment postérieur n'est venu s'établir; la céramique, homogène, appartient à une phase bien caractérisée qui

¹ Cf. BCH 1966, 1015—1017; 1967, 882—883; 1968, 1132—1135; 1969, 1047—1051

² BCH 1969, 1047



a



b



Planche I

correspond à une époque avancée du MM II, pour reprendre la terminologie cnossienne, et la destruction doit avoir été contemporaine, au moins approximativement, de la fin de cette période à Cnossos.

Description

Partie gauche d'une barre d'argile à quatre faces; argile rouge clair, relativement peu cuite par l'incendie; cassure ancienne s'effritant; longueur: 4,2 cm; épaisseur de chacune des faces: 1,4 cm; deux des faces sont inscrites, les deux autres anépigraphes; les signes, assez finement incisés, occupent presque tout le champ.

Inscription

Face a: groupe de quatre signes suivi du nombre 270[

1. double hache (SM n° 36)
2. deux traits verticaux parallèles
3. signe SM n° 122?
4. double hache (SM n° 36).

Face b: groupe de trois signes suivi du nombre 890[

1. zigzag (SM n° 84)
2. aiguille (SM n° 26)
3. double hache (SM n° 36).

Commentaire

Les deux inscriptions doivent évidemment se lire de gauche à droite.

Face a: — le second signe (deux traits verticaux parallèles) est inconnu; il ne doit pas s'agir d'une marque de séparation, puisque celle-ci n'est jamais double, d'une part, et ne suit jamais un signe isolé, de l'autre; on pourrait penser à deux barres de centaine, mais un simple coup d'œil à la disposition oblique de ces barres en .a et .b fera écarter cette hypothèse; jusqu'à plus ample informé, force nous est de considérer ce signe comme nouveau³;

— le troisième signe rappelle assez fortement — du moins pour le tracé extérieur — le n° 122 d'Evans: mais le semis de points

³ On pourrait être tenté d'établir un rapprochement entre la double barre (traits parallèles) que l'on a trouvé, comme signe isolé, sur quelques tessons du «quartier Mu»: mais dans ce cas les deux traits sont toujours fortement obliques et il semble plus raisonnable, pour le moment, de tenir cette double barre oblique pour une marque de potier plutôt que pour un véritable signe graphique.

n'apparaît ni sur le sceau P 28 ni sur l'empreinte P 51 (les deux seules attestations du n° 122), ce qui s'explique peut-être par la différence dans le support de l'écriture; toutefois, on ne saurait exclure qu'il s'agisse d'un signe différent, par exemple d'une variante du signe n° 93 d'Evans qui comporte toujours, lui, le semis de points (aussi bien à Cnossos: P 76 a, P 87 b, P 93 b, P 111 a, qu'à Mallia: H 21 a, b, H 22 d); mais alors, on devrait envisager la fusion des signes n° 93 et 122; à moins, bien sûr, que l'on ne se trouve en présence, ici, d'un signe différent et par conséquent nouveau.

Face b: — l'identification des signes ne pose pas de problèmes; le groupement 'zigzag-aiguille-double hache' n'était pas encore attesté (cependant, le groupe 'zigzag-double hache' se rencontre à Cnossos [P 84 b et P 108 a], bien qu'il ne soit pas entièrement certain que le sens de lecture ne doive pas être 'double hache-zigzag'; gloser sur 'l'infexion' du signe de l'aiguille au milieu du groupe 'zigzag-double hache' nous semble assez vain dans l'état actuel de nos connaissances);

— à la suite du nombre 890 apparaît un fragment de signe qui ne se laisse pas identifier (cela ne ressemble guère à une unité, pourrait être un signe de fraction ou le début d'un nouveau groupe de signes).

Les chiffres

Le système de numération révélé par ce document présente un intérêt tout particulier. En effet, dans les deux nombres 270 et 890, les centaines sont indiquées par des *barres obliques*: or c'est là le système employé dans les documents du dépôt hiéroglyphique de Cnossos et non celui qui apparaît généralement dans les documents hiéroglyphiques trouvés au Palais de Mallia où la centaine est représentée par un cercle, comme dans les inscriptions linéaires postérieures⁴ (voyez H 16, H 20, H 26, H 28 + 31).

Il convient cependant de faire remarquer qu'il faut sans doute nuancer l'affirmation de Chapouthier selon laquelle la grande barre oblique pour indiquer la centaine ne se rencontre pas dans le dépôt de Mallia: en effet, sur le verso du médaillon H 8 il est difficile de prendre les sept barres obliques pour des barres-unités, vu qu'on aperçoit très distinctement en-dessous d'elles (si on regarde le médaillon avec le trou de suspension en haut) trois larges accents incurvés qui, selon le système de numération cnossien, ne peuvent

⁴ Cf. Ecritures minoennes 53—54 et aussi 7, n. 2

être que des unités⁵; à moins donc de décider que les trois marques du bas de H 8 verso ne sont pas des unités, il faut considérer les sept barres obliques comme des centaines; et, dès lors, il faut admettre que dans le dépôt du Palais de Mallia on trouve un double système pour indiquer *et* les centaines *et* les unités, ce qui ne va pas sans rappeler la situation cnossienne où il existe deux façons d'indiquer les unités et peut-être deux également d'indiquer les centaines⁶ (mais ceci est beaucoup moins certain).

En conclusion, la représentation des centaines sur notre barre du «quartier Mu» serait plus ‘cnossienne’ que ‘malliote’. Cela autorise-t-il à y chercher — et surtout à y trouver — un élément de datation relative⁷? Il serait sans doute imprudent de se risquer dès à présent sur cette voie et mieux vaut attendre que le «quartier Mu» livre d'autres archives comptables, s'il en a toutefois encore à donner . . .

Conclusions

La découverte de cette barre permet donc moins d'aboutir à des conclusions d'intérêt chronologique qu'elle ne met en évidence certains faits:

— l'existence à Mallia, lors de la période protopalatiale, du système de comptabilité ‘cnossien’ qui, croyons-nous, apparaît aussi, mais sans qu'il ait été reconnu jusqu'ici, sur l'un des médallons du dépôt hiéroglyphique du Palais, la date d'apparition du ‘nouveau’ système de numération à Mallia restant à préciser;

— l'existence, dans un bâtiment dont la destination et le rôle échappent actuellement, mais dont l'importance et la richesse rendent peu vraisemblable qu'il n'ait eu quelque fonction officielle dans la cité minoenne, d'*archives comptables*. C'est là un fait capital et surprenant, et la réponse qui sera apportée aux questions encore en suspens sera évidemment susceptible d'entraîner une certaine modification des vues actuelles sur l'organisation de l'administration minoenne à l'époque des premiers palais.

⁵ Rappelons qu'à Cnossos, pour indiquer les unités, on employait concurremment le petit trait droit ou incliné et le large accent incurvé (ce dernier beaucoup plus fréquemment, d'ailleurs).

⁶ Cf. Scripta Minoa I 259, n. 3

⁷ On sait que Chapouthier, dans les Ecritures minoennes, où il datait le dépôt du Palais de Mallia du MM III (p. 6—7), a vu dans la présence d'un système de numération proche du système linéaire une confirmation de cette date avancée (p. 53), mais qu'il ne plaçait lui-même cet argument que parmi les «indices secondaires» d'interprétation «plus délicate» (p. 7, n. 2), et que cela ne l'a pas empêché de revenir ultérieurement à une datation plus haute (BCH 1947/8, 406).